

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

29 juin 2023

Étaient présents : Mme Fruitier, Mme Letoue, Mme Lefrançois, Mme Vallot (parents d'élèves titulaires), Mme Prodhomme, Mme Jacob, Mme Garcia (parents d'élèves suppléants) ; M Hermand (maire), Mme Leroux (adjointe) et Mme Giguel (adjointe aux affaires scolaires) ;
Mme Pigny, Mme Roussel, Mme Pruvot, Mme Bettens, Mme Brecq (enseignantes)

Étaient absents : Mme Mauconduit. M. Peltot

VIE SCOLAIRE

➤ EFFECTIFS 2023-2024

15 inscriptions ont été enregistrées : 12 en PS, 2 MS, 1 CP. Des hors-communes ont été acceptés.
4 radiations effectuées pour cause de déménagement.

Répartition par niveau : 12 PS, 11 MS, 12 GS, 17 CP, 8 CE1, 12 CE2, 15 CM1, 15 CM2.

Au total, il y aura 102 élèves scolarisés. Sont attendues trois inscriptions en plus.

Sur l'ensemble des élèves scolarisés, 7 dossiers MDPH (maison départementale pour le handicap), 13 PAP, 7 PPRE (programme personnalisé de réussite éducative).

On peut en ajouter beaucoup plus. Lorsque l'on informe les familles, les recommandations ne sont pas forcément suivies. Sans bilan, on ne peut établir de projet d'aide personnalisée (PAP).

Les PAP indiquent que les enfants sont suivis, qu'ils sont diagnostiqués. Il faut faire des PAP pour le collège car cela peut leur permettre d'avoir un tiers temps pour le brevet, une relecture des consignes. Quand on recommande de faire des bilans, chez des orthophonistes, il faut y aller.

➤ REPARTITION

Répartition sur 5 classes décidée en conseil des maîtres et sous réserve de l'affectation du cinquième enseignant :

PS-MS avec Mme Pruvot: 23 élèves (12 PS, 11 MS)

CP avec Mme Roussel: 17 élèves

GS-CE1 avec Mme Domont (le lundi) et Mme Brecq 20 élèves (12 GS, 8 CE1)

CE2-CM1 (en attente d'affectation) : 21 élèves (12 CE2 - 9 CM1)

CM1-CM2 avec Mme Pigny : 21 élèves (6 CM1, 15 CM2)

A la rentrée, Madame Pruvot sera en congé maternité. Madame Roussel sera à temps partiel.

➤ BILAN SORTIES ET PROJETS

- Projet « Permis piéton » : Contrairement à ce qui avait été annoncé au second conseil d'école, et après discussion avec les gendarmes, les élèves de CE1 ont pu participer à cette action. Ils ont passé comme les autres élèves l'évaluation et ont également reçu un permis créé par l'enseignante à cette occasion. Ce projet sera à renouveler d'ici deux ans, afin de sensibiliser l'ensemble des élèves au fur et à mesure de leur scolarité.

- Projet « l'Art et la Manière » : ce projet fut clôturé par le concert de fin d'année. Des remontées nous sont parvenues concernant le manque de visibilité des spectateurs, le manque de place sur scène. Ce fut un très beau concert, les élèves ont vraiment bien chanté.

-Projet liaison école-collège : les élèves de CM2 se sont rendus au collège pour en faire la visite. Ensuite, ils ont participé à un rallye en anglais dans le collège, puis à des ateliers (escape Game, jeux) en français sur la mythologie. C'est un projet élaboré par Madame Pigny accompagnée de deux enseignantes du collège.

-Projet de la fresque : Le projet, après plusieurs analyses de l'équipe d'appui et retour pour correction/amélioration, est passé en commission « Notre école, faisons-la ensemble » le mardi 20 juin et fut validé à 100%. Nous allons donc recevoir une subvention de 1 508 euros.

La première phase a débuté par le travail autour des bancs de l'amitié, à la demande des parents d'élèves. La seconde phase débutera l'année scolaire prochaine avec l'intervention aux côtés des élèves et des enseignantes d'une artiste peintre locale. A cette occasion, elle interviendra en classe pour présenter son métier, puis pour recueillir les dessins imaginés par les élèves sur la période historique travaillée. Une maquette sera alors réalisée, avant traçage et mise en couleur des dessins sur le mur. Il faut savoir que c'est un travail qui a demandé, pour le moment, 15 heures de travail.

- La sortie de fin d'année a eu lieu au parc de Clères, le mardi 27 juin. La visite comprenait un rallye avec divers défis à relever tout au long de la visite. Les élèves ont été heureux, même ceux l'ayant déjà visité en famille. Ils ont pu l'appréhender différemment, de manière pédagogique.

-D'autres actions à venir :

- ♦ la remise des prix par la mairie le jeudi 6 juillet à 15h. (subvention mairie des calculatrices des CM2 + des petits livres, budget de 31,20€ par élèves. Les autres élèves recevront chacun 2 petits livres pour un montant de 10€ environ par élève, remise de prix au city-stade).

- ♦ des « Olympiades » seront organisées (le vendredi). Pas de pique-nique à prévoir pour cette manifestation.

- ♦ une visite de l'école le mardi 4 juillet à destination des futurs élèves. Ils ont tous reçu les horaires et la date lors des inscriptions.

- ♦ une randonnée et une course d'orientation est prévue le lundi 3 juillet dans le bois de l'Épinay. Cette action vient clore un travail mené par l'excellent stagiaire de Madame Pigny lors de sa présence dans notre école.

SECURITE, INSTALLATIONS, EQUIPEMENTS

➤ SECURITE

Il serait bien que les parents qui entrent dans l'enceinte de l'école sur le temps scolaire vérifient la bonne fermeture du portillon après leur départ.

➤ TRAVAUX

- Le vidéoprojecteur de la cinquième classe serait à examiner. En effet, l'image projetée est défectueuse.

- Dégâts des eaux dans la classe des CM1-CM2. Ceci est arrivé hors présence d'élèves. Mise à part le plafond, le matériel scolaire n'a subi aucun dommage.

COOPERATIVE

Au 29/06/2023, le montant de la coopérative scolaire de Serqueux s'élève à 1615 €, à ceci il faut encore déduire la facture du photographe, celles des deux cars de Clères (700 euros) et les entrées du parc dont le montant s'élève à 773 euros.

Nous remercions l'association « Grandir en s'amusant » pour son don de 750€ soit 150 euros par classe. Avec celui-ci, Madame Pigny a pu acheter des jeux pédagogiques pour sa classe. Mme Pruvot a, quant à elle, acheté une méthode de langues étrangères.

Remerciement fait également à la mairie pour la subvention de 700 euros, qui sera utilisée à bon escient pour les élèves.

QUESTIONS PARTICULIERES

- Photos individuelles : En réponse à la demande faite par les parents lors d'un précédent conseil, les photos individuelles des élèves seront réalisées en octobre, puis celle du groupe classe au mois de mai.

- Souci du scooter montant la côte alors que des usagers avec enfants profitent du city-stade à la sortie de l'école : M. le maire a réglé le souci avec la maman ce matin. C'est un collégien, il va falloir lui redire plusieurs fois. Déjection des chiens, on en a encore quelquefois dans la cour.

- Est-ce que les enfants iront à la piscine de Gournay, Neufchâtel-en-Bray ou Formerie ?

L'école de Serqueux n'a pas de créneau pour l'année prochaine. La priorité a été donnée aux écoles communautaires gravitant autour des centres aquatiques tels que Aquabray à Neufchâtel, Gournay et Atlantis à Formerie.

A Aquabray, les créneaux restants ne coïncident pas avec les horaires de l'école, ou ne permettent d'emmenner qu'une classe. Le car ne sera alors pas rempli. Il faut également savoir que la séance coûtera 133,30€. Une location de ligne d'eau serait également à prendre en compte, ce qui n'était pas le cas à Forges où seules les entrées étaient facturées.

A Formerie, la personne en charge est en vacances. Il ne sera disponible que dans trois semaines.

M. le maire intervient en demandant si Gournay n'est pas envisagé ?

Il n'y a plus de place pour nous. A Gournay, il y a aussi des écoles de l'Oise qui sont accueillies.

Nous demanderons à être placés prioritairement pour l'année scolaire suivante.

- Est-ce que cela intéresserait de faire un projet cirque avec l'école de cirque de Roncherolles-en-Bray ?

Cela pourrait être intéressant. Maintenant, le montant de ce projet s'élève à 10 000 euros.

Il faut rajouter le matériel spécifique à acheter, le transport pour aller à l'école de Cirque.

Une suggestion est faite par rapport à un projet avec le centre équestre de Serqueux.

Pour deux classes, il faut compter plus de 2000€ pour les séances, sans compter le transport. Le déplacement à pied n'est pas envisageable car non sécurisé.

- Est-ce qu'il y a eu des cadeaux de fêtes des mères ? Pourquoi les élèves de GS aux CM2 n'ont pas eu droit à leurs cadeaux ?

La classe des PS-MS en a réalisé. Il n'y a pas de caractère obligatoire (défini par les programmes scolaires) pour les enseignants de faire réaliser aux élèves un cadeau. Cela reste une fête de famille.

- Pourquoi n'y-a-t-il pas de kermesse ?

Si des parents d'élèves souhaitent en organiser une, ils peuvent tout à fait le faire. Ils peuvent se rapprocher de l'association et venir proposer leur aide.

Des membres de l'association indiquent qu'ils ont très peu de parents volontaires. Aucun parent n'a voulu aider les années passées lors de l'organisation de kermesse. Une kermesse coûte cher et ne rapporte pas non plus. Les commerçants sollicités ne participent pas forcément.

Un membre souligne qu'il y a d'autres actions qui peuvent être menées, plutôt qu'une kermesse. Ce type de manifestation a tendance à s'essouffler globalement.

L'équipe enseignante juge la remarque concernant le manque de spectacle et de kermesse effectuée lors du concert déplacée. C'est un choix aussi pédagogique, ça nous prend aussi beaucoup de temps. Nous travaillons sur différents projets porteurs de sens pédagogique tout au long de l'année et clôturons l'année par des sorties et olympiades pour les élèves.

Si les parents participaient un peu plus à la coopérative, cela aiderait également.

Merci de votre présence à tous. Bonne soirée. Bel été.

Séance levée à 18h50

Procès-verbal rédigé par Mme Brecq et Mme Bettens secrétaire

